

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE QUALIFICATION



Option électromécanique suivie au 3^e degré des options d'électricien(ne)-automaticien(ne) ou de technicien(ne) en usinage

- **Pourquoi choisir cette option ?**

Si tu es intéressé(e) par l'aspect pratique et technique des choses qui nous entourent,
Si tu aimes créer, développer, mettre en place des projets technologiques avec soin et justesse,
Si tu aimes dessiner, concevoir, construire,
Si tu as le sens de la responsabilité, de la qualité et de la rigueur dans ce que tu fais,
Si tu as le goût, doublé de la volonté, d'aller plus loin dans la compréhension et la maîtrise de ce qui touche à la mécanique et à l'électricité,
Si tu envisages des études supérieures dans le domaine technique ou si tu penses peut-être travailler dans le secteur industriel après tes secondaires,

Alors cette formation te permettra d'atteindre tes objectifs : il faut à la fois devenir spécialiste et polyvalent(e). Tu obtiendras le CESS donnant accès aux études supérieures ; en outre tu obtiendras le certificat de qualification délivré par un jury externe te permettant de te faire embaucher comme **électricien(ne) -automaticien(ne) ou comme technicien(ne) en usinage**.

- **Quelle sera ta formation ?**

Au 2^e degré, l'élève sera formé(e) aux notions de base en mathématique, aux sciences, à la mécanique, au dessin technique, à l'électricité et à l'informatique industrielle. L'ensemble de ces cours lui permettra de développer ses aptitudes pratiques dans un projet électromécanique intégré.

- **Et après ?**

1. En tant qu'électricien(ne) automaticien(ne), tu devras pouvoir intervenir en toute autonomie sur des systèmes industriels pluridisciplinaires de commande, de puissance, de régulation et de programmation au niveau de la mise en service, du diagnostic, de la réparation. Tu devras veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sur les lieux de travail au sens large et t'adapter en permanence à l'évolution technologique.
2. Tu peux aussi entreprendre des études supérieures :
 - soit une 7^e de perfectionnement : maintenance de systèmes automatisés industriels, DAO, télécommunication, climatisation et conditionnement d'air ;
 - soit l'enseignement supérieur de type court : baccalauréats en électromécanique, en électricité, en électronique, en mécanique et robotique, en moteurs thermiques, en automatique, en informatique industrielle, en dessin des constructions mécaniques et métalliques, ...
 - soit l'enseignement supérieur de type long : architecte, ingénieur industriel,...